



Comité de Tarn-et-Garonne

**Fédération Française de Pétanque
et Jeu Provençal**

Annexe 2023

Championnat Départemental Des Clubs de Jeu Provençal

Mise à jour du 10 mars 2023

Préambule :

Le règlement du CNC de jeu provençal de la FFPJP est le document de référence.

L'annexe 2023 du règlement du CDC de jeu provençal précise les modalités de fonctionnement de cette compétition.

Cette annexe détaille les montées et descentes pour 2023.

Un additif à cette annexe précisera à l'issue de ces compétitions, les clubs qui sont qualifiés pour les phases finales, ceux qui monteront et ceux qui descendront par division.

Article 1 :

Le CDC de jeu provençal départemental est organisé sur la base d'une formule à **date fixe le vendredi** pour l'organisation des rencontres (voir calendrier).

L'horaire est fixé à 19h00.

Le comité de pilotage se réserve le droit, si besoin, de modifier le jour et l'horaire d'une ou de plusieurs rencontres.

Article 2 :

- ✚ Le comité ne désignera pas d'arbitre pour ces rencontres de phase de poule.
- ✚ Le club recevant la rencontre devra faire compléter et signer la feuille de match aux responsables de chaque équipe. Il devra également retourner cette même feuille de match dans les 48 heures au Comité.
- ✚ Il incombe au club recevant de composer le Jury.
- ✚ Les feuilles de match seront mises en ligne par la section Jeu Provençal.
- ✚ La Commission sportive établira le classement.
- ✚ La tenue club est obligatoire

Article 3 :

La commission sportive définira le nombre de divisions et de groupes en fonction du nombre d'équipes inscrites.

En 2023, les équipes sont réparties au niveau départemental en 2 divisions :

- ✚ 1ère division : 16 équipes soit 2 groupes de 8 équipes.
- ✚ 2ème division : 24 équipes soit 4 groupes de 6.

Pour les phases finales,

➤ En D1 :

Pour la saison 2023 la 1ère Division se composera de 16 équipes.

✚ Les deux premiers de chaque groupe accèdent aux 1/2 finales.

✚ **Tirage des demi-finales :**

- 1er groupe 1 contre 2ème groupe 2,
- 1er groupe 2 contre 2ème groupe 1

✚ Le vainqueur de la finale accèdera au CRC jeu provençal en 2023 et sera champion départemental.

✚ Pour les descentes, elles sont établies en fonction des équipes qui sont descendues de CRC (voir tableau en annexe).

➤ En D2 :

Pour la saison 2023, la 2ème division se composera de 24 clubs.

✚ Les deux premiers de chaque groupe accèdent aux 1/4 de finales.

✚ **Tirage des ¼ de finales :**

- Match 1 : 1er groupe 1 contre 2ème groupe 4
- Match 2 : 1er groupe 2 contre 2ème groupe 3
- Match 3 : 1er groupe 3 contre 2ème groupe 1
- Match 4 : 1er groupe 4 contre 2ème groupe 2

✚ Les vainqueurs accèdent aux demi-finales et montent en D1.

✚ **Tirage des ½ finales :**

- Match 1 contre match 2
- Match 3 contre match 4

✚ Les vainqueurs des ½ finales jouent le titre de champion départemental.

✚ Pour les descentes, elles sont établies en fonction des équipes descendues de 1ère division (voir tableau en annexe).

Article 4 :

Composition du jury

- + Le Président organisateur (président de Jury, à défaut l'arbitre principal).
- + L'arbitre principal de la compétition.
- + Le capitaine de chaque équipe du groupe moins les concernés par l'affaire au moment de la réunion (ceux-ci ne peuvent être entendus que comme témoins).

Article 5 :

Les feuilles de match seront numérisées et seront mises en ligne sur le site du CD.

Article 6 :

ARTICLE 22 du règlement intérieur : Amendes pour les forfaits

Montant des amendes pour les forfaits :

- Amende de **100€** pour un match
- Amende de **200€** pour une journée à 2 matchs
- Amende de **300€** pour une journée à 3 matchs. L'abandon en cours de journée ou de match équivaut à un forfait équivalent avec application des amendes relatives.
- Amende de **400€** pour le forfait général avant le début de la compétition après la publication du tirage et du calendrier des rencontres.

Les amendes d'un premier forfait ne sont pas cumulables avec l'amende du forfait général. Les mêmes montants que celui d'un forfait général en cours de compétition sont appliqués en cas de non-participation à une phase finale du championnat CDC avec application éventuelle de sanctions sportives.

Légende des couleurs dans les tableaux	
Année + 1	Année en cours
Couleur dans la colonne de gauche	Couleur dans la colonne de droite
Equipe qui descend de région ou de division supérieure	
	Equipe qui descend en division inférieure
	Equipe qui monte en division supérieure
Equipe qui monte de division inférieure	
Equipe qui se maintient dans la division	Equipe qui se maintient dans la division

1ère Division de CDC PROVENÇAL 16 équipes (2 poules de 8)

0 descente de région		1 Descente de région		2 descentes de région		3 Descentes de région	
1	Monte en région	1	Monte en région	1	Monte en région	1	Monte en région
2	Maintien en D1	2	Maintien en D1	2	Maintien en D1	2	Maintien en D1
3	Maintien en D1	3	Maintien en D1	3	Maintien en D1	3	Maintien en D1
4	Maintien en D1	4	Maintien en D1	4	Maintien en D1	4	Maintien en D1
5	Maintien en D1	5	Maintien en D1	5	Maintien en D1	5	Maintien en D1
6	Maintien en D1	6	Maintien en D1	6	Maintien en D1	6	Maintien en D1
7	Maintien en D1	7	Maintien en D1	7	Maintien en D1	7	Maintien en D1
8	Maintien en D1	8	Maintien en D1	8	Maintien en D1	8	Maintien en D1
9	Maintien en D1	9	Maintien en D1	9	Maintien en D1	9	Maintien en D1
10	Maintien en D1	10	Maintien en D1	10	Maintien en D1	10	Maintien en D1
11	Maintien en D1	11	Maintien en D1	11	Maintien en D1	11	Descente en D2
12	Maintien en D1	12	Maintien en D1	12	Descente en D2	12	Descente en D2
13	Maintien en D1	13	Descente en D2	13	Descente en D2	13	Descente en D2
14	Descente en D2	14	Descente en D2	14	Descente en D2	14	Descente en D2
15	Descente en D2	15	Descente en D2	15	Descente en D2	15	Descente en D2
16	Descente en D2	16	Descente en D2	16	Descente en D2	16	Descente en D2

Le champion monte en région

Le dernier de chaque poule plus le perdant du barrage de l'avant dernier de chaque poule descendent en D2

Les 2 derniers de chaque poule descendent en D2

Les 2 derniers de chaque poule plus le perdant du barrage du sixième de chaque poule descendent en D2

Les 3 derniers de chaque poule descendent en D2

4 équipes de D2 montent

2^{ème} Division de CDC PROVENÇAL 24 équipes (4 poules de 6)

3 descentes de CDC 1

4 descentes de CDC 1

5 descentes de CDC 1

6 descentes de CDC 1

1	Monte en D1						
2	Monte en D1						
3	Monte en D1						
4	Monte en D1						
5	Maintien en D2	5	Maintien en D2	5	Ps) voir Δ	5	Ps) voir ΔΔ
6	Maintien en D2	6	Maintien en D2	6	Maintien en D2	6	Ps) voir ΔΔ
7	Maintien en D2						
8	Maintien en D2						
9	Maintien en D2						
10	Maintien en D2						
11	Maintien en D2						
12	Maintien en D2						
13	Maintien en D2						
14	Maintien en D2						
15	Maintien en D2						
16	Maintien en D2						
17	Maintien en D2						
18	Maintien en D2						
19	Maintien en D2						
20	Maintien en D2						
21	Maintien en D2						
22	Maintien en D2						
23	Maintien en D2						
24	Maintien en D2						

Les 1/2 finalistes montent en D1

Ps) Différence entre les descentes de région et la montée en région

Δ - Deux descentes de région moins une montée en région égale une équipe, soit une équipe en plus, la 41^{ème} équipe (16+24 = 40+1)

ΔΔ - Trois descentes de région moins une montée en région égale deux équipes, soit deux équipes en plus, la 41^{ème} équipe et la 42^{ème} équipe (16+24=40 +2).